

# *Le défi de vivre ensemble* POUR UNE ÉTHIQUE DU CAPITAL

*par Bernard Viau \**

« Tout dirigeant d'entreprise qui se soucie d'autre chose que de maximiser les dividendes des actionnaires est à considérer comme un subversif » disait Milton Friedman, Prix Nobel d'Économie. S'il est vrai de dire que les entreprises sont la véritable source de richesse des nations, il est également vrai que la très grande majorité des problèmes sociaux, économiques et environnementaux du monde actuel, ainsi que la violence parfois surprenante des manifestations contre la mondialisation, témoignent de l'absence de responsabilité sociale des entreprises.

La responsabilité sociale est l'antithèse même de l'entreprise et n'a rien à faire à l'ordre du jour d'un conseil d'administration ; ce qui intéresse l'entreprise, et ce sur quoi se fonde sa valeur marchande, c'est le retour sur l'investissement, l'élargissement des parts de marché et la croissance des éléments de l'actif. Les syndicats ont obligé les entreprises à inclure des considérations sociales à l'ordre du jour de leurs réunions, incontournable contretemps qu'il faut accepter, du moins dans les pays technologiquement avancés (PTA).

Lorsqu'on parle de la responsabilité sociale des entreprises, il y a donc un vice de procédure, une erreur de logique. Toutes les grandes avancées sociales du siècle dernier sont les fruits des gouvernements talonnés par les syndicats s'érigeant en forces électorales. Toutefois la dynamique de base de l'entreprise, c'est à dire sa responsabilité limitée, n'a jamais été remise en question ; un actionnaire n'est aucunement responsable des dommages environnementaux causés par la société dont il possède des actions.

Historiquement, plusieurs d'entre elles se sont vues obligées de modifier leur attitude sociale, sous la pression de groupes d'actionnaires organisés, ou pour voir leurs actions en bourse approuvées par les comités d'évaluation des grands fonds d'investissement. Les sommes gérées par ces fonds socialement responsables dépassent les deux mille milliards de dollars américains, et les rendements obtenus sont comparables à ceux des fonds d'investissement classiques, les dépassant souvent.

Dans le secteur des biens de consommation, on pourrait penser que les forces du marché et l'opinion des consommateurs suffiraient à faire en sorte que les entreprises prennent leurs responsabilités sociales, mais ce serait une erreur de logique. Le capital n'est soumis à aucune responsabilité. Les entreprises de l'agroalimentaire, par exemple, n'utilisent des étiquettes « sans gras, sans sel, sans cholestérol, sans OGM et sans saveur artificielle »

*\* Géographe  
et chercheur,  
Diplômé de  
l'Institut Canadien  
des Valeurs  
Mobilières (FCSI),  
Montréal, Québec*



que parce que ces termes sont payants au niveau du marketing. La vérité est que, dans cette industrie, une enquête objective sur les seuls additifs alimentaires dévoilerait tellement d'irrégularités qu'elle ne pourrait être publiée par crainte des implications pour les entreprises concernées.

## **L'éthique du capital, défi du siècle**

Dans les pays de l'ancienne URSS, l'émergence d'une classe d'entrepreneurs sans scrupules et sans aucune responsabilité sociale constitue la raison profonde du pourrissement social qui affecte ces pays maintenant ; la Chine suit déjà le même chemin, mais en conservant l'appareil politique communiste, car il est plus efficace pour contrôler les contestataires ; la leçon des Russes a bien servi les Chinois. Dans les PTA, les problèmes des sans-abri, du décrochage scolaire, de l'impunité des bandes criminelles et les crises budgétaires des systèmes sociaux sont toutes signifiantes d'une même maladie chronique, dont la cause la plus profonde est à rechercher dans la sacro-sainte « responsabilité limitée » du capital financier.

S'il est, sur le plan de la langue, plus correct d'utiliser les expressions « responsabilité sociale de l'entreprise » et « investissements responsables », c'est ici à dessein que nous employons l'expression « éthique du capital », car nous voulons clairement souligner que ce siècle devra s'interroger sur la morale de son utilisation du capital, redonnant ainsi à l'Homme le rôle qui lui revient, afin d'éviter une décomposition sociale planétaire, un colossal échec humain et écologique, qui affectera également les riches de ce monde, contraints désormais de vivre dans des tours de cristal encerclées de barbelés.

Le débat sur la responsabilité sociale ne doit pas se limiter aux PTA, car la pollution de l'environnement, la pauvreté et la misère ne respectent pas de frontières. L'éthique du capital n'est pourtant sujette à discussion que dans les PTA car, dans les pays de la périphérie, cela pourrait, nous disent les experts, freiner leur développement économique ! Foutaise ! Il faut mettre le sujet de l'éthique des investissements à l'ordre du jour des prochaines réunions de l'OMC, de l'ONU, du FMI et des parlements de tous les pays de cette planète.

## **Le rôle de l'État**

Les multiples lois, codes et règlements visant à faire respecter les travailleurs, à protéger les consommateurs, à contrôler les monopoles ou à protéger l'environnement n'ont fait qu'alourdir le fonctionnement des entreprises sans rien changer à leur dynamique de base, c'est à dire leur responsabilité limitée ! Les milieux d'affaires ne verront un intérêt à la responsabilité socia-



le que si le gouvernement accepte de modifier leur facture fiscale, et seul un changement dans les règles comptables généralement admises pourrait améliorer le rendu des comptes (1). La solution au problème passe donc par une véritable comptabilité sociale, et le rôle de l'État serait de formuler clairement de nouvelles règles de comptabilité pour les bilans d'entreprises. L'État devra également s'assurer d'être seul vérificateur de cette comptabilité sociale. Ce travail ne manquera pas de susciter bien des protestations car il faudra dès lors remettre en question toute la notion de responsabilité limitée de l'actionnariat, base même du système financier actuel.

## ***Vers un nouveau contrat social***

La première étape doit être une réforme complète de la fiscalité. Ce n'est plus un secret pour personne que les plus grandes entreprises paient en impôts des pourcentages ridicules de leurs profits réels. Beaucoup ne paient rien du tout grâce au report d'impôts, aux prises de contrôle en bourse ou aux manipulations de comptes prestigieux comme le défunt cabinet Arthur Andersen. Or, dans l'éventualité d'une faillite, toutes les sommes dues au fisc sont effacées et les financiers font renaître ailleurs une nouvelle entreprise. Cette façon de procéder est tellement courante qu'il est inutile de donner des exemples autres que de citer les noms de Nortel, d'Enron et de Worldcom. L'évasion, pardon, la planification fiscale, est une industrie internationale très payante sous les tropiques. La réforme de la fiscalité doit donc s'assurer que les entreprises paient un impôt au moins égal à celui des citoyens les plus taxés. Des crédits d'impôt pourraient toutefois réduire la note des entreprises qui accepteraient de partager la responsabilité sociale de l'État dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'éducation, des programmes sociaux ou des transports en commun. L'État ne conserverait ses responsabilités sociales entières que dans les domaines des infrastructures, de la justice et de la sécurité nationale. Devront obligatoirement suivre des changements au niveau du droit des sociétés, pour repenser la responsabilité limitée et l'anonymat de l'actionnariat. Tant, et aussi longtemps, que la responsabilité des entreprises restera limitée légalement, les problèmes sociaux, économiques et environnementaux du monde n'iront qu'en empirant ! Tant que seront tolérés légalement les pavillons de complaisance et les paradis fiscaux, le monde que nous léguerons à nos enfants sera sans espoir !

**Bernard Viau**

(1) Cf. les travaux de la commission officielle dirigée par **P. Viveret** sur de nouvelles approches de la richesse. *Reconsidérer la richesse*. Ed. de l'Aube, 2003.